MAIRIE de la Garde — ARRONDISSEMENT de Toulon

Du Vingt huit décembre an mil huit cent quarante-cinq, à onze heures du matin

ACTE DE DÉCÈS de Etienne Choulot décédé le jourd'hui à dix heures du matin profession de propriétaire officier d'artillerie en retraite âgé de septante cinq ans, né à Dole département du Jura domicilié à la Garde fils de feu henry Choulot et de feue Catherine Vialle, époux de dame Catherine Perna, sans profession domiciliée à la Garde.

N° 53

Choulot

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Louis Bernard âgé de trente sept ans, profession de cultivateur domicilié à la Garde qui a dit être voisin du défunt et par le sieur pierre antoine stephanie Messon âgé de vingt neuf ans, profession de garde champêtre domicilié à la Garde qui a dit être assuré du décès du défunt.

Et ont, les déclarants, signé à l'exception de Bernier qui a dit ne savoir écrire.

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Jean françois Leu Anguez, Maire de la Commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public, et lecture du présent acte a été donnée aux déclarants. après m'être assuré du décès.

[signature] [signature]

MAIRIE d — ARRONDISSEMENT de

Du an mil huit cent quarante-cinq, à heure du

ACTE DE DÉCÈS d

Clos et arrêté par nous Jean françois Leu Anguez, officier public de l'état civil de la Commune de la Garde, pour l'année 1845, le présent registre contenant Cinquante et trois articles, ce jourd'hui 1er janvier 1846.

[signature]

décédé le à heure du profession d âgé de, né à département d domicilié à fil d

N°

Sur la déclaration à moi faite par âgé de ans, profession d domicilié à qui a dit être d défunt et par âgé de ans, profession d domicilié à qui a dit être d défunt

Et ont, les déclarants,

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi remplissant les fonctions d'Officier public, et lecture du présent acte a été donnée aux déclarants.

VAR [illegible] MAIRIE [illegible] TOULON

MAIRIE d — ARRONDISSEMENT de

Du an mil huit cent quarante-cinq, à heure du

ACTE DE DÉCÈS d

décédé le à heure du profession d âgé de, né à département d domicilié à fil d et d

N°

Sur la déclaration à moi faite par âgé de ans, profession d domicilié à qui a dit être d défunt et par âgé de ans, profession d domicilié à qui a dit être d défunt

Et ont, les déclarants,

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi remplissant les fonctions d'Officier public, et lecture du présent acte a été donnée aux déclarants.

MAIRIE d — ARRONDISSEMENT de

Du an mil huit cent quarante-cinq, à heure du

ACTE DE DÉCÈS d

décédé le à heure du profession d âgé de, né à département d domicilié à fil d et d

N°

Sur la déclaration à moi faite par âgé de ans, profession d domicilié à qui a dit être d défunt et par âgé de ans, profession d domicilié à qui a dit être d défunt

Et ont les déclarants,

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi remplissant les fonctions d'Officier public, et lecture du présent acte a été donnée aux déclarants.